

**DELIBERATION**  
**N° 2024/09/12-02**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 12 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,

**Vu** l'article 712-6-1-II du Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'arrêté de proclamation des résultats relatif à l'élection du directeur de l'ED 67 (Sciences Juridiques et Politiques) en date du 08 juillet 2024,

**Considérant** qu'au terme du scrutin, le choix du Conseil de l'Ecole s'est porté sur Monsieur Cyril BLOCH,  
**Considérant** que Monsieur Cyril BLOCH satisfait aux conditions,

**DECIDE :**

**Objet : Nomination à la direction de l'école doctorale 67 (Sciences Juridiques et Politiques)**

**Article 1<sup>er</sup> :**

NOMME Monsieur Cyril BLOCH, Professeur des universités d'Aix Marseille Université, aux fonctions de directeur de l'école doctorale 67 (Sciences Juridiques et Politiques).

**Article 2 :**

Le mandat du directeur est de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Cet avis est émis à l'unanimité :**

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 35

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024,

Le Président  
d'Aix-Marseille Université

  
Eric BERTON